

Conseil d'école
Vendredi 21 octobre 2011

Membres présents :

Mme Pierrot (enseignante PS-MS) Mme Valentin Sauer (enseignante GS-CP) Mme Perrod (enseignante CE1-CE2) Mme Amari (Francas, périscolaire) M Klein (maire) M Flénet (DDEN) Mme Goguillot (RASED) Mme Guichon (représentante des parents d'élèves) Mme Varga (représentante des parents d'élèves) M Briquez (représentant des parents d'élèves) Mme Hardy (représentante des parents d'élèves)

Membres excusés :

M Da Silva (directeur et enseignant CM1-CM2) M Guyot (représentant des parents d'élève) Mme Guillen (enseignante CM1-CM2)

Ordre du jour :

- 0) Présentation et installation du Conseil d'École, rôle, fonctionnement ;
- 1) Résultats des élections ;
- 2) Présentation de l'école ; effectifs ; organisation pédagogique ;
- 3) Présentation et fonctionnement du RASED ;
- 4) Règlement intérieur de l'école ;
- 5) Coopérative scolaire ; Association de parents d'élèves ;
- 6) PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) ;
- 7) Présentation du nouveau projet d'école 2009-2013 et actions menées dans les écoles ;
- 8) Questions diverses posées par les parents.

0) Présentation et installation du Conseil d'École, rôle, fonctionnement.

Ses attributions :

C'est le lieu d'information et de communication où les parents sont associés à la vie de l'école. Le conseil d'école, sur proposition du directeur d'école, président du conseil, donne tout avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement de l'école, sur les questions intéressant la vie de l'école et de la communauté scolaire.

- Projet d'école
- Projets d'action éducative, activités péri et post scolaires, classes de découverte...
- Conditions matérielles, financières, restauration scolaire, hygiène, sécurité
- Accueil des élèves
- Vote du règlement intérieur
- Utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école
- Heures d'entrée et de sortie des écoles maternelles et élémentaires, organisation de la semaine scolaire.

Sa composition :

- Le directeur, président

- Un représentant de la municipalité : le maire ou l'adjoint chargé des affaires scolaires
- Tous les enseignants de l'école
- Les représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui de toutes les classes de l'école
- Le délégué départemental de l'Éducation nationale (DDEN) chargé de visiter l'école
- L'Inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription, membre de droit
- Les personnels sociaux et de santé
- L'assistant d'éducation lorsque l'école en dispose

Toute personne dont l'expertise peut être jugée utile en fonction de l'ordre du jour

1) Résultats des élections.

La liste représentée par Mesdames GUICHON, VARGA, DE CARVALHO, HARDY et Messieurs BRIQUEZ, GUYOT a été élue. Faible quotient électoral : 18,5

2) Présentation de l'école ; effectifs ; organisation pédagogique, présentation du RASED

L'école possède cette année 4 classes réparties de la manière suivante :

- PS-MS	Mme PIERROT et Mme GUILLEN (30 élèves)	
- GS-CP	Mme VALENTIN SAUER (26 élèves)	
- CE1-CE2	Mme PERROD (26 élèves)	TOTAL :
- CM1-CM2	M. DA SILVA et Mme GUILLEN (24 élèves)	106 élèves
- ATSEM	Mme CHENOT	
- EVS	Mlle DOMINGUES	

Prévisions pour l'année prochaine par rapport aux naissances enregistrées :

- PS-MS	30 élèves	
- GS-CP	22 élèves	TOTAL :
- CE1-CE2	29 élèves	106 élèves
- CM1-CM2	25 élèves	

Langues étrangères et décloisonnements.

Le choix de la langue étrangère est possible dès le CE1.

Mesdames VALENTIN SAUER, GUILLEN, assurent l'enseignement de l'anglais aux élèves des classes respectives, c'est-à-dire GS-CP, CE1-CE2 et CM1-CM2. Dans les classes de GS et CP il s'agit d'une initiation à l'anglais.

Mesdames PERROD et VALENTIN SAUER effectuent un décloisonnement.

Monsieur DA SILVA assure l'enseignement de la partie civilisation dans sa classe.

En fin de CM2 les élèves passent un test d'aptitudes, ce document sera transmis au collège.

3) RASED

Des intervenants spécialisés, dont **Madame GOGUILLOT (maître E, aide spécialisée à dominante pédagogique)**, **Madame CABURET (psychologue scolaire)** et **Monsieur Ségura (Maître G, aide spécialisée à dominante rééducative)**, travaillent en collaboration avec les enseignants de l'école de votre enfant dans le cadre de l'action des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté (R.A.S.E.D.).

Les objectifs du Réseau sont :

- la prévention d'éventuelles difficultés ;
- l'intégration de chaque enfant dans l'école ;
- l'établissement d'un dialogue institutionnalisé avec l'équipe éducative.

Cette année, la priorité est donnée au CP-CE1. Elle est basée sur des évaluations réalisées par les maîtres en début d'année sur la mémorisation, la phonologie, l'idée d'écriture/lecture ...

A partir des résultats, les prises en charge ont été définies. Les premières ont débuté mi-octobre. Les prises en charge seront réévaluées en fin d'année et poursuivies si nécessaires en CE1.

Début janvier, une évaluation des GS sera réalisée par les membres du réseau (phonologie, mémorisation, connaissance des lettres ...). La priorité sera donnée aux GS pour préparer le CP.

La prise en charge d'un enfant nécessite l'accord parental pour les aspects psychologiques.

Le réseau remercie la mairie pour l'accompagnement financier, et les enseignants pour la salle mise à disposition et l'adaptation de l'emploi du temps.

Le réseau participe à l'élaboration du Projet Personnalisé de Réussite Éducative (PPRE) si nécessaire.

A Taillecourt, 7 élèves sont pris en charge sur l'aspect pédagogique et 3 autres sur l'aspect comportemental.

L'aide personnalisée est l'un des outils du PPRE.

Les intervenants, le fonctionnement et les coordonnées du RASED seront sur le panneau d'affichage de l'école.

4) Règlement intérieur de l'école

Vote du règlement de l'école.

L'horaire de l'aide personnalisée est cette année de 12h50 à 13h20.

En dehors du temps scolaire, l'accès aux jeux est interdit. La porte est fermée à clé.

Pour des raisons de sécurité, il n'est pas possible d'ouvrir la grille d'accès plus tôt aux horaires d'entrées et de sorties.

5) Coopérative et association « les grandes tailles »

Comptes de la coopérative scolaire

PS-MS : 272,61 €

GS-CP : 71,68 €

CE1-CE2 : 216,46 €

CM1-CM2 : 98,92 €

Compte rendu de la réunion du 30 septembre 2011

Association des parents « Les Grandes Tailles »

L'association des parents tient à remercier toutes les personnes présentes à la réunion, voici le compte rendu de ce qui a été vu pendant la réunion.

1- Point sur l'association

Le nom de l'association des Grandes Tailles est dû au journal des petites tailles (les enfants de l'école).

Au niveau du bureau de l'association, Mme VARGA Laurence donnera sa démission lors de la prochaine assemblée générale de l'association qui aura lieu le 18 novembre à 18h à l'école. C'est pourquoi nous sommes à la recherche de nouveaux membres, le conseil d'administration est ouvert à tous les parents de l'école. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous adresser aux référents de l'association ou lors de l'assemblée générale.

Bureau de l'association : Membres du conseil d'administration :

Présidente : Laurence VARGA - Agnès MAIRE - Virginie RICHARD

Trésorier : Pascal GUYOT - Fabien MONNOT - Jennifer RONNER

Secrétaire : Laëtitia GUICHON - Marie Alix PONCOT

2- Bilan des actions réalisées

- brocante 2010 : 340€ - vente de fromages 2011 : 411€

- vente de saucisses 2010 : 490€ - barbecue 2011 : 486€

- Marché de Noël 2010 : 727€ - kermesse et tombola 2011 : 1525€

L'association des parents a déjà reversé à l'école la somme de 1462€50.

Bénéfice sur l'année 2010/2011 : 3979€.

3- Planification des nouvelles actions

Octobre 2011 : vente de saucisses (boucherie BAUER)

Décembre 2011: marché de Noël (les 15 et 16 décembre 2011)

Février 2012 : vente de fromages

Mai 2012 : opération barbecue (boucherie BAUER)

Juin 2012 : kermesse (le 23 juin, repas, jeux, etc.)

Tout document de l'association se fait sur papier vert, façon d'être repéré facilement. Les actions que nous mettons en place sont également diffusées dans le village (boîtes à lettres).

En novembre, si la classe découverte des CM1/CM2 a lieu, nous mettrons une opération spéciale en place.

4- Projets et besoins des professeurs

L'association prévoit un versement de 600€ pour chaque classe suivant les besoins des professeurs.

6) PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Un Plan Particulier de Mise en Sécurité face à l'accident majeur a été étudié au sein de l'école à partir des risques majeurs que peut rencontrer l'école :

- Risques imprévisibles : transport de matières dangereuses
aléas météo : inondation, tempête...
- Risques sismiques (zonage 1b)
- Risques de rupture de barrage

Ce PPMS comporte :

- les plans d'évacuation avec les différents éléments importants : organes de coupures, identification des lieux de mise en sécurité dans l'école.
- le matériel qui doit être disponible : trousse de premier secours...
- la répartition des missions et les conduites à tenir en première urgence

Remarque en séance : un téléphone non électrique est recherché pour compléter la caisse.

Le contrôle de la caisse a été effectué et le renouvellement des bouteilles d'eau a été demandé à la mairie.

De même, il a été proposé de réaliser un test du PPMS avec les pompiers. L'équipe pédagogique a confirmé l'intérêt d'une telle démarche en l'intégrant dans le cadre d'une animation avec les enfants.

7) Projet d'école et projets annexes liés à la vie des classes et de l'école

Soutien scolaire

Le soutien a lieu tous les jours de 12h50 à 13h20.

L'aide personnalisée permet aux enseignants de mettre en place une réponse concrète et efficace aux PPRE. Mais c'est une solution parmi d'autres. L'enseignant doit continuer à mettre en place des activités différenciées.

Projet d'école

Rappel des différents axes et priorités du projet d'école :

1 – Concernant les apprentissages fondamentaux

Objectifs ⇨

- Améliorer l'acquisition des connaissances et des compétences liées à la lecture et l'écriture.
- Rendre les élèves plus performants en résolution de problèmes. Développer la capacité à résoudre des problèmes et à tenir un raisonnement logique.

2 – Concernant la réussite de tous les élèves

Objectifs ⇨

- Proposer à tous les élèves qu'ils soient en difficulté ou non des moments privilégiés où ils pourront exprimer leurs compétences.

3 – Autre axe

Objectifs ⇨

- Mieux connaître son environnement pour mieux le comprendre et mieux le respecter.
- Poursuivre l'objectif du précédent projet d'école concernant le développement de la démarche scientifique d'investigation et de l'esprit scientifique.

Volet numérique :

- un site Internet à l'école et le journal de l'école

Volet artistique et culturel :

- Découvrir un champ culturel : le mouvement du land art grâce à la fréquentation d'œuvres.
- Réalisation d'œuvres s'inspirant de ce mouvement artistique.
- Chaque classe s'engage à créer des œuvres sur une saison choisie.
- Appliquer une technique : la photographie, et s'initier à celle-ci (par cadrage, point de vue, utilisation de la lumière, ...)
- Permettre à l'enfant de découvrir son environnement, de prendre conscience de sa sauvegarde et d'avoir des clefs pour pouvoir mieux le préserver.
- Composition d'une œuvre collective, éphémère et respectueuse de l'environnement.

Livret scolaire

Toutes les écoles de France vont devoir, dès cette rentrée, utiliser le livret personnel de compétences qui détaille les différents éléments du socle commun à maîtriser à la sortie du collège. Son contenu est structuré en trois paliers, deux pour l'école primaire et un au collège. Au CE1, trois compétences seront à évaluer en mathématiques, français et éducation civique. Viennent s'y ajouter langues vivantes, TICE, culture humaniste, autonomie et initiative pour le CM2.

L'équipe éducative a élaboré un outil de suivi des élèves. Le livret scolaire a été imprimé par la Mairie. Désormais chaque enfant aura un livret qui le suivra durant toute sa scolarité du premier degré.

Ce document est unique et suivra l'enfant durant toute sa scolarité à l'école primaire. Il est donc nécessaire d'y prêter attention.

L'école remercie la Mairie pour l'investissement d'un TNI (Tableau Numérique et Interactif) dans la classe des CM1-CM2. Tous les enfants peuvent avoir accès à cet outil par décroisonnement.

Le maire a validé avec l'équipe pédagogique l'intérêt de ce tableau et a demandé aux enseignantes de réfléchir à la pertinence d'installer ce type de tableau dans les autres classes.

Patinoire

L'équipe éducative déplore le manque de participation de la Mairie au projet patinoire avec les classes de GS-CP et CE1-CE2.

La mairie a annoncé n'avoir reçu aucune demande pour cette opération. Cependant, elle a annoncé qu'elle n'aurait pas pu dégager de budget supplémentaire pour ce projet.

Projets communs

- ✓ Les incorruptibles : une sélection d'albums est proposée par classe. Les livres sont lus aux enfants ou les enfants les lisent, puis un vote est réalisé par les enfants pour classer les œuvres.
- ✓ Nous solliciterons la participation des parents pour la fête de Noël qui aura lieu le vendredi 9 décembre à la salle des fêtes d'Etupes à partir de 18h00 (début du spectacle). Le thème retenu cette année est : le cinéma.

Un projet Landart sur le thème de l'automne a été mis en place avec la famille Prove et le Lion's club.

Vie des classes

PS/MS

- Le livre élu : à partir d'une liste de livres, les enfants travaillent sur différents supports et produisent un média (affiche, album ...). A la fin de l'opération les productions des différentes classes sont exposées à la bibliothèque de Montbéliard
- Dégustation de jus de pommes offert par la famille de Robin
- Dans le cadre de la semaine du goût, le mardi, la classe est allée visiter la boulangerie Demeusy avec au programme un atelier pain. Le jeudi et le vendredi, des petits déjeuners ont été organisés en classe sur la base de tartines salées et sucrées
- En projet cette année, les hivernales du cinéma avec deux sorties prévues en février et en avril
- En décroisonnement, un ½ groupe de GS vient dans la classe pour des activités de graphisme et de maths de 13h30 à 15h.

GS/CP

- Participation à 2 actions autour de la littérature de jeunesse : Livre élu et les Incorruptibles
- Dégustation de jus de pommes offert par la famille De Carvalho
- Dégustation de noix offertes par Me Saoud
- Dans le cadre de la semaine du goût, visite de la pizzeria Luigi. Très bon accueil, chaque enfant a pu confectionner une pizza qu'il a rapportée à la maison, le soir. Des correspondants du Pays et de l'Est ont couvert cette sortie.

- Projet Patinoire
- Préparation de la fête de Noël

CE1/CE2

- Projets « Livre élu » et « les Incorruptibles »
- Dans le cadre de la semaine du goût, visite de la cafétéria Casino avec des ateliers : confection de brochettes de fruits, reconnaissance de fruits avec les yeux bandés ...

CM :

8) Questions diverses posées par les parents.

_ CM2 : trop de leçons / devoirs d'un bloc

En croisant les expériences, il est suggéré aux parents et à l'enseignant d'accompagner la mise en place d'automatismes d'apprentissage chaque semaine.

_ Être prévenu plus tôt du conseil d'école et des différentes activités de l'école et des classes. Cela permettra aux parents de s'organiser aux mieux pour s'impliquer dans la vie de l'école.

_ Ouvrir le préau quand il pleut ou qu'il fait froid

Réponse de l'équipe pédagogique : le préau est ouvert aux premières gouttes mais pas quand il fait froid. Ce préau fermé ne permet pas aux enfants de se défouler car il est trop exigü pour leur permettre de courir librement sans risque. De plus, il est très sonore.

_ L'antenne GSM et ses revenus : quelle est leur utilisation pour l'école ?

Réponse de la mairie : les revenus de l'antenne sont d'environ 6000 € / an au profit de la commune et de la communauté d'agglomération. Cet argent est principalement engagé dans des projets pour l'école, par exemple les jeux de la cour (~ 25000 €). Il y a un projet d'extension des jeux et de mise en place d'un panneau à l'entrée spécifiant que l'usage est limité à l'école.

_ La photocopieuse : quelle solution pour donner des conditions de travail acceptables à l'équipe pédagogique ?

Réponse de la mairie : le budget d'achat d'une nouvelle photocopieuse sera validé en conseil municipal le 24 octobre.

_ Les projets autour de l'école (crèche, salle de sport) : où en sont-ils ? Quels plannings ?

Réponse de la mairie : la salle de sport est prévue en 2012. Le projet crèche préparé l'an dernier n'a pas abouti car les coûts présentés aux parents étaient trop élevés. Le périscolaire le mercredi matin est à l'étude pour l'année prochaine.

_ Comment gérer les périodes de fortes chaleurs dans la classe des CE qui est située sous les combles ?

Réponse de la mairie : il est possible d'engager une étude thermique pour déterminer le besoin en climatisation de la classe.

_ Comment anticiper le renouvellement de l'AVS de Tim (classe PS-MS) dont le contrat arrive à échéance fin janvier, afin d'éviter une période sans école pour Tim ?

Réponse de l'équipe pédagogique : le contrat est établi par le collège de Sochaux. Il est nécessaire d'organiser au plus vite avec lui le recrutement de la future AVS.

Secrétaire de séance
M. Briquez

Directeur
M. Da Silva

